

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2013/09

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 73

Votants : 83 (Dont 10 pouvoirs)

POUR : 83 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00 (0%)

Le six février deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 28/01/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Geneviève COSSON ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Maurice CREUWELS ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Lionel GAUVIN ; Christophe GIOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Daniel MAILLARD ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Damien ZANDER.

Représentés : Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. SIGNORET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à M. LETINOIS ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Mme PIERSON ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. OUDIN ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à M. LOUIS ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à M. POTRON ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Mme PIEROT ; Monsieur Gilbert RENARD donne pouvoir de vote à M. D. GUERIN Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. MATHIAS.

OBJET : NATURA 2000 – APPROBATION DE LA PROGRAMMATION PREVISIONNELLE 2013-2014

Vu les statuts de la 2C2A, notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement et de l'agriculture - Actions d'animation et de soutien au développement de l'agriculture et de la protection de l'environnement par des programmes favorisant l'installation, le maintien, l'amélioration des conditions de travail et la diversification des activités agricoles » ;

Vu la délibération n°09/062 du Conseil de Communauté du 25 juin 2009 décidant de solliciter la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des documents d'objectifs sur les trois sites Natura 2000 recensés sur le territoire communautaire ;

Vu la délibération n°2011/084 du Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 validant la candidature de la 2C2A à la maîtrise d'ouvrage de l'animation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 présents sur son territoire ;

Vu les conventions cadre signées entre l'Etat et la 2C2A confirmant le rôle de la 2C2A dans l'élaboration des documents d'objectifs ;

Vu les propositions formulées par les comités de pilotage des sites Natura 2000 pour lesquels la 2C2A est en charge de l'animation ;

Considérant que ce programme d'actions est un préalable au dépôt d'une demande de financement auprès de l'Etat et de l'Europe ;

Considérant enfin que seules les actions qui auront été intégralement financées seront mises en œuvre ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE :

- D'approuver la programmation prévisionnelle pour 2013-2014 figurant en annexe ;
- De valider le budget et le plan de financement figurant en annexe ;
- D'autoriser le Président à solliciter les financements et signer tous documents nécessaires.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET



Programmation 2013-2014	
Site-Code	Mesure
42-AD1	Assistance technique évaluation des incidences Natura 2000
42-AD2	Mise en cohérence des autres politiques publiques avec Natura 2000
42-AD3	Discussions concernant la rétrocession des parcelles
42-AD4	Ajustement à la marge du périmètre
42-AD5	Mise en œuvre et animation du DOCOB
42-PI1	Sorties nature (1 conception en 2013 + 1 sortie en 2014)
42-PI2	Lettres d'information Natura 2000
42-PO1	Respect des réglementations en vigueur
42-PO2	Respect des travaux de remise en état des fosses de tourbage
42-SE11	Etude physico-chimique du marais en 2013 et 2014
42-SE2	Suivi de la flore remarquable en 2013
42-SE3	Inventaire et suivi des populations de lépidoptères rhopalocères en 2014
42-SE4	Suivi des populations d'orthoptères en 2014
42-SE5	Inventaire et suivi des Odonates en 2014
43-AD1	Assistance technique évaluation des incidences Natura 2000
43-AD2	Mise en cohérence des autres politiques publiques avec Natura 2000
43-AD3	Mise en œuvre et animation du DOCOB
43-PI1	Sorties nature (1 conception en 2013 + 1 sortie en 2014)
43-PI2	Lettres d'information Natura 2000
43-PI3	Accompagnement exploitants agricoles en 2013 et 2014
43-PO1	Respect de la réglementation en vigueur
43-SE1	Suivi des cortèges floristiques en 2013
43-SE2	Suivi de la flore remarquable en 2013
43-SE3	Inventaire et suivi des Lépidoptères rhopalocères en 2014
43-SE4	Inventaire et suivi des Orthoptères en 2014
43-SE5	Inventaire et suivi des Odonates en 2014
43-SE7	Inventaire et suivi des poissons en 2013
53-AD1	Mise en œuvre du DOCOB
53-AD2	Ajustement du périmètre du site Natura 2000
53-FA1	Accompagnement exploitants agricoles en 2013 et 2014
53-FA2	Lettres d'information Natura 2000
53-FA3	Sorties nature (2 sorties en 2013 + 2 sorties en 2014)
53-PO1	Respect des réglementations en vigueur
53-SE1	Inventaires complémentaires sur la flore pour 2013 et 2014
53-SE2	Inventaires complémentaires sur l'entomofaune pour 2013 et 2014
53-SE4	Inventaires complémentaires sur les mammifères en 2013 et 2014
53-SE9	Suivi avifaune pour l'observatoire général en 2013 et 2014
209-AD1	Gestion courante du site Natura 2000
209-AD2	Suivi administratif du respect des réglementations et législations
209-AD3	Proposition d'ajustement du périmètre
209-FA1	Accompagnement exploitants agricoles en 2013 et 2014
209-FA2	Animation et sensibilisation afin d'inciter à la signature de chartes

209-FA7	Sorties nature (2 sorties en 2013 + 2 sorties en 2014)
209-FA8	Lettres d'information Natura 2000
209-SE1	Mise en place d'un suivi des populations d'oiseaux prioritaires en 2013 et 2014
209-SE2	Evaluation de l'impact des MAEt sur l'avifaune en 2013 et 2014
210-AD1	Gestion courante du site Natura 2000
210-AD2	Suivi administratif du respect des réglementations et législations
210-AD3	Proposition d'ajustement du périmètre
210-FA1	Accompagnement exploitants agricoles en 2013 et 2014
210-FA5	Animation et sensibilisation afin d'inciter à la signature de chartes
210-FA7	Lettres d'information Natura 2000
210-FA8	Sorties nature (2 sorties en 2013 + 2 sorties en 2014)
210-GH12	Neutraliser les lignes électriques dangereuses pour l'avifaune
210-SE1	Mettre en place une veille ornithologique sur les espèces cibles en 2013 et 2014
210-SE2	Mesurer l'impact des MAEt sur l'avifaune en 2013 et 2014

Synthèse des dépenses prévisionnelles			
Dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Prestations de service	279 780,00 €	5 582,08 €	285 362,08 €
Frais professionnel	2 739,00 €	0,00 €	2 739,00 €
Frais de formation	1 670,00 €	327,32 €	1 997,32 €
Frais de personnel	86 582,40 €	0,00 €	86 582,40 €
Achats prévisionnels	2 602,20 €	28,20 €	2 630,40 €
Frais de structure	15 816,45 €	0,00 €	15 816,45 €
Total	389 190,05 €	5 937,60 €	395 127,65 €

Plan de financement	
Financeurs sollicités	Montant
Etat	208 440,85 €
UE	186 686,80 €
Région	0,00 €
Département	0,00 €
Agences de l'eau	0,00 €
Autre	0,00 €
Sous-total financeurs publics	395 127,65 €
Participation du secteur privé	0,00 €
Sous-total financeurs privés	0,00 €
Auto-financement	0,00 €
Total général	395 127,65 €
Recettes prévisionnelles	0,00 €